



Vendredi 26 décembre 2025

Eau potable et Assainissement collectif A la suite du transfert des compétences au 1^{er} janvier 2026, une nouvelle ère s'engage pour la gestion de l'eau dans les Montagnes du Giffre

Au 1^{er} janvier 2026, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre prendra en charge l'organisation des services d'eau potable et d'assainissement collectif à l'échelle des huit communes de la vallée. La gestion de l'assainissement non collectif (SPANC) est déjà assurée depuis 2022 par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire ; en ce qui concerne les eaux pluviales, les communes ont fait le choix de conserver la compétence.

Ce tournant – ou nouvelle ère diront certains – issu de plusieurs années de concertation et de diagnostics, s'est construit dans un **dialogue constant avec les élus locaux**, associés au sein d'un **comité de pilotage**. « Le transfert n'a pas été un long fleuve tranquille, entre revirements législatifs et inquiétudes des communes, mais nous voulions bâtir un cadre solide », explique **Joël Vaudey**, vice-président de la Communauté de Communes en charge du transfert de compétences.

D'avantage que la technique, **c'est l'aspect humain qui a été déterminant dans ce projet**. « Certains élus craignaient de perdre une compétence historique et symbolique. Depuis 2023, nous avons multiplié les réunions, les entretiens individuels et rencontres avec les municipalités ». Cette démarche a permis d'instaurer **confiance et cohésion**, « un travail entre élus, administrations, techniciens et bureaux d'études qui a permis d'avancer ensemble plus sereinement et apporter des **réponses concrètes aux enjeux juridiques, financiers et opérationnels** liés à ce transfert de compétences », détaille le vice-président de la Communauté de Communes.

Une capacité d'investissements accrue

Désormais, l'exercice de ces deux compétences à l'échelle intercommunale « permet de **mutualiser les moyens techniques et financiers** nécessaires à une meilleure maîtrise des réseaux d'eau potable et d'assainissement au service des habitants », indique **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes. En outre, « il permet de garantir une **meilleure assise financière, avec une capacité d'investissement accrue**, tout en ouvrant la voie à une **approche globale de la gestion de la ressource en eau**, si précieuse dans nos territoires de montagne ».



Les Délégations de Service Public (DSP) avec Véolia et SAUR continuent d'être exercées

Concrètement, **le personnel, les installations (stations d'épuration situées à Morillon et Taninges, réservoirs d'eau potable...), les équipements et les contrats affectés aux services d'eau potable et d'assainissement collectif sont transférés à la Communauté de Communes**. Par ailleurs, le **Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG)**, créé au milieu du siècle dernier, qui assure historiquement la gestion de l'eau potable et des eaux usées sur le secteur du Haut-Giffre, sera officiellement dissous le 31 décembre 2025 à minuit.

Les interlocuteurs
des usagers ne changent pas,
excepté pour Mieussy

Les élus de la Communauté de Communes ayant opté pour une organisation stable, « notamment pour conserver l'expertise, la connaissance et la réactivité des structures et services gestionnaires », **les délégations de service public (DSP) continuent d'être exercées jusqu'à leur terme, que ce soit avec Veolia Eau ou SAUR selon les communes**. Ainsi, excepté pour la commune de Mieussy où c'est désormais la Communauté de Communes qui gère en direct les services publics d'eau et d'assainissement, **les interlocuteurs des usagers ne**

changent pas pour les autres communes de la vallée, soit Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix. Concrètement, que ce soit pour l'abonnement, la facturation ou les urgences, les numéros de téléphone, courriels et accès aux espaces personnels sur internet restent identiques.

... / ...



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

Vers une harmonisation progressive des modes de gestion

Autre point important pour les usagers, la **Communauté de Communes est désormais compétente pour la fixation des tarifs des services de l'eau potable et de l'assainissement**. Si la délibération portant sur les tarifs pour l'année 2026 sera à l'ordre du jour du conseil communautaire du 7 janvier prochain, **les élus ont exprimé la volonté de maintenir les tarifs de 2025**. « Les tarifs évolueront ensuite pour arriver à une **harmonisation de la grille tarifaire à l'échelle du territoire, soit à l'horizon 2033 pour l'eau potable et 2036 pour l'assainissement** ; cela en adéquation avec une harmonisation des modes de gestion à l'échelle des huit communes du territoire. **Nous posons ainsi les fondations d'un service public moderne, efficace et réactif**. Il évoluera avec les besoins et les réalités du territoire », précise le président de la Communauté de Communes.

Création de deux régies intercommunales

D'un point de vue réglementaire, **deux régies intercommunales**, l'une pour l'eau potable, l'autre pour l'assainissement, avec deux budgets et des statuts ad hoc, ont été créés à l'automne dernier par la Communauté de Communes. Par ailleurs, **les règlements de service sur l'eau potable et l'assainissement, dont les rôles sont de régir les relations entre l'exploitant du service et les usagers, seront votés lors du conseil communautaire du 7 janvier 2026**. Ils s'appliqueront ensuite sur le périmètre des deux régies intercommunales, hors cas de délégation ou de portage par un syndicat intercommunal. Autrement dit, **les règlements de service ne concerneront que la commune de Mieussy dans un premier temps**. Les règlements adoptés sur les territoires en délégation de service public (Veolia Eau et SAUR) continueront à s'appliquer sur les communes concernées.



Station d'épuration à Morillon gérée par le Syndicat intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) jusqu'au 31 décembre 2025

FICHE PRATIQUE AVEC LES CONTACTS UTILES
en fonction des communes et/ou des compétences.
Disponible en téléchargement sur www.montagnesdugiffre.fr,
rubrique « Eau et Assainissement ».

Les contacts utiles pour les usagers du territoire



D'un point de vue pratique, **le transfert des compétences concerne essentiellement les habitants de Mieussy** : la Communauté de Communes sera désormais leur unique interlocuteur pour les questions liées à l'eau potable et l'assainissement (et l'assainissement non collectif depuis 2022).

Les **formulaires** de demande (ou de résiliation) d'abonnement aux services d'eau potable et d'assainissement, de demande de raccordement aux réseaux d'eaux communautaires ou encore de demande de contrôle de branchement sont sur www.montagnesdugiffre.fr, rubrique « Eau et Assainissement ».

NB : Les **numéros d'urgences** concernent les fuites importantes et coupures d'eau pour l'eau potable ; les pollutions et écoulements anormaux pour l'assainissement.

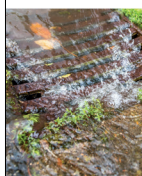
GESTION DE L'EAU POTABLE, DES EAUX PLUVIALES, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vos contacts utiles



Dans le cadre du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement » à partir du 1^{er} janvier 2026 à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

EAU POTABLE Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taniings et Verchaix ☎️📄📄📄📄	Abonnement, facturation et urgences (fuites importantes, coupures d'eau, pollutions ou écoulements anormaux) : Veolia Eau / 09 69 32 34 58 – www.eau.veolia.fr Accueil au public : • à Cluses, 37 rue Jean Mermoz : les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 16h. • à Morillon, station d'épuration (200 route des bois) : les lundis de 9h à 13h. Informations complémentaires : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre / 04 50 47 62 00 – accueil@montagnesdugiffre.fr
ASSAINISSEMENT Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taniings et Verchaix ☎️📄📄📄📄	Abonnement et facturation : SAUR / 04 50 38 50 00 – www.saurclient.fr Urgences (fuites importantes ou coupures d'eau) : SAUR / 04 57 38 50 08 Informations complémentaires : SIVU des Fontaines / 04 50 34 36 34 – accueil@saint-sigismond.fr
EAU POTABLE Châtillon-sur-Cluses et La Rivière-Enverse ☎️📄	Abonnement, facturation, et informations complémentaires : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre / 04 50 47 62 00 – accueil@montagnesdugiffre.fr Accueil au public : • à Taniings, siège de Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (508 avenue des Thézilières) : les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; les mercredis de 13h30 à 17h ; les vendredis de 9h à 12h. Urgences / Hors horaires d'ouverture au public (fuites importantes, coupures d'eau, pollutions ou écoulements anormaux) : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre / 06 71 49 79 50
EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT Mieussy ☎️	



EAUX PLUVIALES

Dans les Montagnes du Giffre, les communes ont fait le choix de conserver la **gestion des eaux pluviales***.
Rapprochez-vous de votre mairie pour avoir des informations et/ou en cas d'urgence.

* Les eaux pluviales sont constituées des eaux de pluie proprement dites mais également des eaux provenant de la fonte de la neige, de la grêle ou de la glace tombant ou se formant naturellement sur une propriété ou des eaux d'infiltration

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis 2022, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre est votre **unique interlocuteur** concernant le service public d'assainissement non collectif (SPANC) :
spanc@montagnesdugiffre.fr
04 50 47 62 00



Les règlements des régies intercommunales de l'eau potable et de l'assainissement des Montagnes du Giffre, ainsi que les règlements des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre www.montagnesdugiffre.fr



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/